

Département de l'Isère
Canton de l'Oisans
Commune LES DEUX ALPES

DECISION DU MAIRE
N° 2022-026

Domaine : Finances Locales – 7.10.1 – Régie de recettes

Objet : Régie Municipale - Actualisation des tarifs des services municipaux

Le maire,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-22, L 2131-1, L 2131-2 et L2144-3 ;

VU la délibération n° 2020-062 du 10 juillet 2020 portant délégation de fonctions de l'assemblée délibérante à l'exécutif ;

VU la décision n° 2018-223 de création d'une régie unique et de ses sous régies ;

CONSIDERANT que la commune souhaite proposer des concerts pour lesquels il est nécessaire de fixer des droits d'entrée,

CONSIDERANT que la société SATA Group se substitue à la société Deux Alpes Loisirs pour la mise à disposition d'une partie des locaux du Point I,

DECIDE

ARTICLE 1 : L'état récapitulatif ci-annexé, fixe les tarifs des services municipaux de la commune LES DEUX ALPES à compter de la présente décision avec notamment la création de droits d'entrée pour les concerts qui se produiront au Palais des Congrès et la mise à jour du bénéficiaire des locaux du Point I qui est désormais la société SATA Group.

ARTICLE 2 : La décision n° 2021-092 du 12 juillet 2021 est rapportée.

ARTICLE 3 : La présente décision sera inscrite au registre des actes administratifs de la commune et un extrait sera affiché aux portes de la mairie du chef-lieu et des mairies-annexes.

Ampliation adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Isère
- Monsieur le Trésorier de La Mure D'Isère

Les Deux Alpes, le 18 mars 2022
Par délégation du conseil municipal,
Le maire, Christophe AUBERT



Monsieur le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat,

Le....., Christophe AUBERT, maire

**commune LES DEUX ALPES
 ADMINISTRATION GENERALE**

locations salles municipales

salle polyvalente (commune déléguée de Mont de Lans)			
caution	périodicité	tarifs résidents	tarifs non résidents
200 €	journée	86 €	107 €
200 €	demi-journée	48 €	58 €
200 €	heure	10 €	

salle polyvalente (commune déléguée de Venosc)		
SALLE DU HAUT		
résidents	salle sonorisée	200 €
résidents	salle sonorisée et cuisine	250 €
non résidents et autres preneurs privés	salle sonorisée	400 €
non résidents et autres preneurs privés	salle sonorisée et cuisine	450 €
SALLE DU BAS		
résidents		100 €
non résidents et autres preneurs privés		150 €
SALLES DU HAUT ET DU BAS		
résidents		300 €
non résidents et autres preneurs privés		550 €

LES DEUX ALPES				
	caution	périodicité	tarifs résidents	tarifs non résidents
Maison de la Montagne	200 €	journée	133 €	160 €
	200 €	demi-journée	80 €	95 €
salle RDC mairie	200 €	journée	156 €	187 €
	200 €	demi-journée	87 €	104 €
expositions et manifestations commerciales	200 €	journée	235 €	282 €
	200 €	demi-journée	131 €	157 €
salle place Alpe de Venosc		demi-journée		pour usage professionnel : 80 €
		demi-journée		pour usage privé : 50 €
<u>Matériel divers</u>	caution	périodicité	tarifs résidents	tarifs non résidents
vidéoprojecteur	300 €	journée	32 €	38 €
écran	300 €	journée	32 €	38 €
vidéoprojecteur et écran	600 €	journée	64 €	77 €

Les tarifs résidents sont réservés aux demandeurs qui possèdent une résidence pour laquelle ils acquittent une taxe d'habitation

La commune accorde la gratuité des salles aux associations communales pour des activités non commerciales et aux partis politiques qui en font la demande

droits de reproduction des photocopies demandées par des usagers ou des associations	
copie format A4 noir et blanc	0,50 € la copie
copie format A3 noir et blanc	1 € la copie
copie format A4 couleur	1 € la copie
copie format A3 couleur	2 € la copie

Divers	
locaux POINT I : Ecole du ski Français	4702 €/an
locaux POINT I : SATA Group	4702 €/an
structure artificielle d'escalade extérieure	500 €/saison estivale

commune LES DEUX ALPES
occupation du domaine public

redevance de voirie	type d'installation	tarif (LES DEUX ALPES)	tarif (commune déléguée Venosc)
	terrasse devant café, restaurant à ciel ouvert, activité commerciale (manège enfantin)	3,50 €/m ² /mois	1,50 €/m ² /mois
	terrasse fermée d'un débit de boissons et d'un restaurant	15 €/m ² /mois	7,50 €/m ² /mois
	place de parking avec bloc parking	50 €/place/mois	
	parking fermé d'une surface inférieure à 15 m ²	50 €/place/mois	
	parking fermé d'une surface de 15 m ² et plus	150 €/place/mois	
	camion outillage, vente au déballeage,	1,50 € le mètre linéaire	1,50 € le mètre linéaire
	brocante, vide-grenier	1,50 € le mètre linéaire	1,50 € le mètre linéaire
	chapiteaux, tentes et structures	1,50 € le mètre linéaire	1,50 € le mètre linéaire
	cirque (forfait journalier avec eau et électricité)	54 €	

tarif de stationnement pour la zone de parking payant du centre de la station du 1er décembre au 30 avril
les horaires de stationnement sont fixés de 8h à 18h

durée du stationnement	tarif
2h	3 €
3h	5 €
4 h	7 €
5 h	9 €
6h	11 €
7 h	13 €
5h	15 €
9h	17 €
10h	25 €

avec une période de gratuité, fixée à 1h30 en début de stationnement

tarif de l'aire des camping-cars

du 1er janvier au 31 décembre	8 €/véhicule sans eau ni électricité pour 24 h d'occupation
du 1er janvier au 31 décembre	12 €/véhicule avec accès à l'eau et l'électricité pour 24 h d'occupation
du 1er janvier au 31 décembre	forfait saisonnier : 1000€/véhicule avec accès à l'eau et l'électricité ou 200 €/mois

droits de place du marché (commune LES DEUX ALPES, communes déléguées Mont de Lans et Venosc)

commerçants non sédentaires abonnés	1 € le mètre linéaire
commerçants non sédentaires non abonnés	2 € le mètre linéaire

tarification pour enlèvement d'une épave automobile

	100 €
--	-------

commune LES DEUX ALPES
occupation du domaine public

parking souterrain Alpe Venosc

durée du stationnement	tarif
1h30	gratuit
1h45	0,50 €
2h	0,70 €
2h15	0,80 €
2h30	1 €
2h45	1,30 €
3h	1,50 €
3h15	1,80 €
3h30	2 €
3h45	2,30 €
4h	2,50 €
4h15	2,80 €
4h30	3 €
4h45	3,30 €
5h	3,50 €
5h15	3,80 €
5h30	4 €
5h45	4,30 €
6h	4,50 €
6h15	4,80 €
6h30	5 €
6h45	5,30 €
7h	5,50 €
7h15	5,80 €
7h30	6 €
7h45	6,30 €
8h	6,50 €
8h15	6,80 €
8h30	7 €
8h45	7,30 €
9h	7,50 €
9h15	7,80 €
9h30	8 €
9h45	8,30 €
10h	8,50 €

ticket journée	10h - 24h	10 €
forfait	7 jours	45 €
ticket perdu		50 €

abonnement saison hivernale	
carte individuelle	250 €
de 2 à 10 cartes	235 €
de 11 à 49 cartes	220 €
à partir de 50 cartes	200 €

abonnement mensuel	102 €
--------------------	-------

abonnement 7 jours moto	17,50 €
-------------------------	---------

caution par carte	20 €
-------------------	------

**commune LES DEUX ALPES
ENFANCE et JEUNESSE**

TARIFS PERISCOLAIRES

services Les Deux Alpes - Mont de Lans village - Venosc village

QUOTIENT FAMILIAL	PAUSE MERIDIENNE
0 - 550	3,30 €
551 - 800	3,50 €
801 - 1000	3,90 €
1001 - 1250	4,20 €
1251 - 1400	4,50 €
supérieur à 1401 et/ou sans justificatif QF	4,90 €

QUOTIENT FAMILIAL	PERISCOLAIRE MATIN et SOIR
0 - 550	1 €/heure
551 - 800	1 €/heure
801 - 1000	1 €/heure
1001 - 1250	2€/heure
1251 - 1400	2 €/heure
supérieur à 1401 et/ou sans justificatif QF	2 €/heure

toute absence non justifiée
dans les 48 h est facturée

COMMUNE LES DEUX ALPES

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

	tarif journée		tarif demi journée repas inclus	tarif demi journée sans repas	camp 3 jours	camp 4 jours
	repas inclus	forfait 5 jours				
Quotient Familial	prix unitaire		prix unitaire	prix unitaire		
0 - 550 €	7 €	31,50 €	5 €	3 €	60 €	80 €
551 € - 800 €	8 €	36 €	6 €	4 €	65 €	86 €
801 € - 1000 €	10 €	45 €	8 €	6 €	70 €	93 €
1001 € - 1250 €	15 €	67,50 €	11 €	9 €	87 €	116 €
1251 € - 1400 €	17 €	76,50 €	14 €	12 €	110 €	146 €
supérieur à 1401 €	20 €	90 €	17 €	14 €	150 €	200 €
Touristes	34 €	153 €	20 €	14 €	300 €	400 €

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le



ID : 038-200064434-20220318-DEC2022026-AR

commune LES DEUX ALPES

multi-accueil vacanciers

tarifs multi-accueil vacanciers

	1 jour	2 jours	3 jours	4 jours	5 jours	6 jours
journée 8h30 - 17h30	50 €	100 €	147 €	192 €	235 €	270 €
demi-journée 8h30 - 14h	40 €	80 €	117 €	152 €	185 €	210 €
demi-journée sans repas 8h30 - 11h30	25 €	50 €	72 €	92 €	110 €	120 €
demi-journée avec repas 8h30 - 12h30	35 €	70 €	102 €	132 €	160 €	180 €
après-midi 14h - 17h30	30 €	60 €	87 €	112 €	135 €	150 €
accueil après école de ski uniquement 12h30 - 17h30	40 €	80 €	117 €	152 €	185 €	210 €

fourniture de repas pour l'ESF par personne (enfant et adulte)

tarif	11 €
-------	------

y compris la mise à disposition de la salle de restauration, l'usage des commodités et le service

commune LES DEUX ALPES
ACTIVITES SPORTIVES

piscines de Venosc village et centre station	
désignation	tarif
entrée adulte	4 €
entrée enfant moins de 13 ans	2 €
carte 10 entrées adulte	35 €
carte 10 entrées enfant (moins de 13 ans)	15 €
carte saison adulte	60 €
carte saison enfant/adolescent (moins de 13 ans)	30 €
entrée aux personnes en situation de handicap sur présentation de la carte mobilité inclusion	gratuit
entrée enfant jusqu'à 4 ans	gratuit
entrée gratuite pour le service jeunesse 2 A	

Vente de boissons - piscines	tarif
thé/café/chocolat	1 €
eau minérale 50 cl	1,50 €
coca cola 33 cl	2 €
Schweppes	2 €
Jus d'oranges 33cl	2 €

vente de biscuits - piscines	tarif
chips (sachet 30g)	0,50 €
Milka BN	3 €
barquette LU	3 €
granola cookie	3 €

convention SATA d'accès aux piscines municipales avec reversement à la commune de 2 € sur la vente unitaire des skipass

Envoyé en préfecture le 21/03/2022

Reçu en préfecture le 21/03/2022

Affiché le



ID : 038-200064434-20220318-DEC2022026-AR

commune LES DEUX ALPES

Activité : CULTURELLE

Médiathèque

Abonnement familial annuel	18 €
Abonnement individuel annuel	15 €
Abonnement individuel féminin	11 €
dépôt de gazette	50 €
cartes ou défécision = remboursement au prix d'achat	5 €
supplément par cd-rom, DVD	5 €
vente de livres déclassés : document adulte 3 €, document jeunesse 1 €, revue 0,50 €	

concerts du Palais des sports

concert GRANDE FORMATION (type ABB)	
plein tarif	20 €
tarif réduit (étudiants et autres)	10 €
tarif famille - 7 parents et enfants	30 €
enfant de moins de 12 ans	gratuit
concert PETITE FORMATION (type duo / trio/quatuor)	
plein tarif	15 €
tarif réduit (étudiants et autres)	10 €
tarif famille - 7 parents et enfants	20 €
enfant de moins de 12 ans	gratuit

Bibliothèque (commune déléguée de Venosc)

cotisation familiale	4,60 €/an
abonnement individuel	3,60 €
pour l'inscription LES COUPORT EUIS	
vente de cartes postales et livres	1 €
lot de 10 cartes postales	9 €
"Les collectionneurs de l'Oisans"	9 €
"Créateurs de l'ouest"	30 €

café musée CHASALLENTO (commune déléguée de Mont de Lans)

BOISSONS FRAÎCHES	
Eau minérale	1,60 €
Dubbao	2,20 €
SOUDS	
Coca	2,30 €
Coca light/zero	2,30 €
Purifair	2,30 €
Orangina	2,30 €
Shweppes	2,30 €
Fuzetea	2,30 €
Sprite	2,30 €
JUS DE FRUIT	
Jus d'orange	2,70 €
Jus de pommes	2,70 €
Jus de PAGO	3,00 €
Jus de fruits BIO	3,50 €
Sirop au choix	1,70 €
BOISSONS CHAUDES	
Café	1,50 €
Déca	1,50 €
Café crème	1,70 €
Grand café crème	2,60 €
Grand café	2,40 €
capuccino	2,20 €
Thé / infusion	2,20 €
Thé vert BIO à la menthe	2,50 €
Infusion	2,20 €
Chocolat	2,70 €
Vin chaud	3,00 €
café viennois	2,80 €
chocolat viennois	3,00 €
BIÈRES	
Bière Pression (pinte)	25cl 5,00 €
Bière Pression (demi)	25cl 2,50 €
Bière Pression (gallon)	25cl 1,50 €
supplément sirop	0,30 €
Panaché	2,50 €
Bière Goodwin Brewery	3,50 €
Bière de l'Oisans Blo	4,00 €
APERITIFS	
Petit 31 (momie)	1,60 €
Petit 31 (entier)	2,70 €
Mozamb blanc ou rouge	4cl 3,70 €
whisky	6,00 €
Whisky baby	7,70 €
ginépi	12,5cl 4,80 €
VINS	
Vin blanc	Bouteille 75 cl 13,60 €
Vin blanc	Verre 12,5 cl 2,60 €
Vin rosé	Bouteille 75 cl 13,60 €
Vin rosé	Verre 12,5 cl 2,60 €
Vin rouge	Bouteille 75 cl 13,60 €
Vin rouge	Verre 12,5 cl 2,60 €
VIENNOISERIE	
croissant et pain au chocolat de base	à l'unité 1,50 €
croissant et pain au chocolat de garnit et pain au chocolat de la veille	à l'unité 1,00 €
BISCUITÈRE CONDITIONNÉE	
Barre céréales	à l'unité 1,00 €
Sachet individuel	à l'unité 0,70 €
BISCUITS APERITIF	
cacahuètes	1,00 €
chipi	
GLACES CONDITIONNÉES	
glace l'oise et bio	à l'unité 2,50 €
Glace floccie	à l'unité 2,50 €
bonbon individuel	à l'unité 2,50 €
salette de TARAS (toileté)	
salette sucrée	à l'unité 5,00 €
salette salée	à l'unité 3,00 €

DIVERS	
Carte postale	0,65 €
Lot de 10 cartes du Chasal Lento	3,00 €
carte postale et enveloppe (à l'unité)	2,50 €
Carte personnalisée	1,50 €
Jeu des 7 familles Oisans	2,00 €
Randonnées géographiques	2,00 €
* Gratuit pour les enfants jusqu'à 13 ans	

LIVRETS	
exposition hameaux disparus	2,00 €
histoire de Mont de Lans en BD	2,00 €
Secours extrêmes - homme de l'extrême	2,00 €
Guide de visite Chasal Lento	2,00 €
Livre Mont de Lans (édition années 2000)	2,00 €
Mémoires de guerres	2,00 €

LIVRES	
« Petit atlas des animaux de montagne » de Pt Dubois	2,50 €
« Les Clois »	3,50 €
« L'Oisans »	15 €
« Fruits et plantes sauvages » de H. Hofmann	7,60 €
« Fleur des Alpes » de J. Bergeron	8 €
« 80 minéraux » de D. Compare	8 €
« Champignons collectifs »	8 €
« Les contes de l'Oisans » de R. Gienat	9,10 €
« Comtes et nouvelles de l'Oisans » de R. Müller	9,10 €
« Les derniers guides paysans » de R. Gienat	15,20 €
« Gaspard de la Weije » de R. Camac	15,95 €
« Ces diables au tableau noir » de R. Camac	18,90 €
« Collège en Dauphiné »	19 €
« Les pionniers de l'or blanc »	19,99 €
« Les sanctuaires de l'Oisans »	22 €
« Les Ecrins »	25 €

Activité : école de musique - chorale

	quotient familial			
	inférieur à 499 €	de 500 € à 999 €	de 1000 € à 1499 €	supérieur à 1500 €
inscription 1er enfant	90 €	92 €	96 €	102 €
inscription 2ème enfant	76 €	78 €	80 €	82 €
inscription 3ème enfant	56 €	57 €	58 €	59 €
forfait cours instrument par élève	90 €	91 €	93 €	99 €
pratique d'un second instrument (- 25%/1er instrument)	67 €	68 €	70 €	74 €
location annuelle d'un instrument la première année d'apprentissage	50 €	50 €	50 €	50 €
location annuelle d'un instrument dès la 2ème année d'apprentissage	205 €	219 €	245 €	256 €
chorale - droit d'inscription	50 €	51 €	52 €	53 €
inscription adulte (+ de 18 ans)	210 €	211 €	213 €	219 €